

Des réfugiés nigériens font la queue pour s'approvisionner en eau au camp de Minawao, dans le nord du Cameroun.





APPORTER UNE AIDE VITALE

La préparation et la réponse aux situations d'urgence sont au cœur de l'action du HCR. La fourniture d'une protection et d'une assistance en temps utile joue un rôle décisif lorsqu'il s'agit de sauver des vies.

Ces dernières années, les nouvelles situations d'urgence, les conflits en cours et les crises prolongées ont déclenché un nombre sans précédent de déplacements à travers le monde. Si le Comité permanent interorganisations (IASC) n'a pas déclaré d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système en 2016, l'état d'urgence de niveau 3 est resté en vigueur en Iraq, en Syrie et au Yémen ; de même pour les états d'urgence déclarés en interne par le HCR pour les situations au Burundi, en Europe, en Iraq, en Ouganda, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen qui ont été maintenus. Le HCR a en outre rehaussé l'état d'urgence déclaré au Nigéria, qui est passé du niveau 2 au niveau 3 en août 2016.

Au cours de l'année 2016, le HCR a par ailleurs désactivé les états d'urgence précédemment déclarés pour la République centrafricaine, le Myanmar et l'Ukraine, jugeant que la réponse opérationnelle apportée à ces situations s'était stabilisée et que la mobilisation exceptionnelle de moyens d'urgence n'était plus nécessaire.

Néanmoins, le HCR conservait des dispositifs d'intervention d'urgence pour plus de 25 pays en septembre 2016.

Dans ce chapitre :

- La réponse aux situations d'urgence
- La sécurité face à la violence et à l'exploitation
- Une aide vitale



LA RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

Préparation aux situations d'urgence

Afin d'offrir une protection et une assistance de manière plus rapide et plus efficace, le HCR a renforcé sa capacité de préparation aux situations d'urgence tout au long de l'année 2016, par une assistance ciblée aux pays qui recevaient ou risquaient de recevoir des réfugiés, par l'élaboration d'outils d'analyse et par le suivi du degré de préparation. En janvier 2017, une section de préparation aux situations d'urgence sera créée pour assurer la continuité de ce travail.

En 2016, le HCR a élaboré et adopté une liste d'alerte pour la préparation aux situations d'urgence (HALEP) qui permet de surveiller les risques de déplacement et de contrôler l'aptitude de l'organisation à répondre rapidement aux afflux, en coopération avec ses partenaires et les gouvernements. En 2017, 10 opérations seront prioritaires pour l'exécution d'activités ciblées de préparation aux situations d'urgence, fondées sur la liste HALEP.

Le Sommet mondial sur l'action humanitaire, convoqué par le Secrétaire général en mai 2016, a donné lieu à un certain nombre d'engagements qui ont mis en lumière le rôle important des acteurs locaux dans la préparation aux situations d'urgence. Le Sommet a également réaffirmé que les populations touchées sont des « titulaires de droits » et doivent de ce fait être placées

au centre des processus de prise de décisions. Compte tenu de la dynamique suscitée par le Sommet et en lien avec son engagement à travailler avec les acteurs locaux, le HCR renforcera ses partenariats locaux en vue de la préparation aux situations d'urgence en 2017. Il veillera à la participation des communautés locales, des populations déplacées et des autorités, tout en resserrant sa coopération avec les organisations humanitaires et les acteurs du développement.

En 2016, le HCR et des acteurs locaux ont élaboré une approche conjointe, en concertation avec des ONG locales et internationales. Cette approche, qui vise à évaluer et à compléter les capacités locales et qui met l'accent sur l'analyse, la planification, la préparation centrée sur la protection et le renforcement des capacités, a été appliquée en République-Unie de Tanzanie et sera encouragée dans tous les pays jugés prioritaires pour la mise en place d'activités en lien avec la liste HALEP, à commencer par quatre pays en 2017.

En 2017, de nouvelles équipes chargées de l'approvisionnement et de l'administration d'urgence anticipés seront déployées dans les situations qui se dégradent et pour aider des opérations à mettre en place des mesures de préparation. Ces équipes évalueront et amélioreront les services d'appui nécessaires pour répondre à une

situation d'urgence, notamment en ce qui concerne les bureaux, la logistique, l'entreposage, les achats, l'infrastructure de télécommunications et les logements du personnel.

Le HCR teste également un nouveau modèle de partenariat pour la préparation aux situations d'urgence – l'accord d'intervention d'urgence pour les réfugiés (RERA) – en vue de mobiliser les capacités additionnelles des partenaires lorsque des

lacunes techniques sont décelées. Des accords de cette nature ont été conclus avec le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) et OXFAM, qui apporteront des compétences dans les domaines suivants : gestion et coordination des camps (CCCM), abris, protection fondée sur la collectivité, eau, assainissement et hygiène (WASH), logements, terres et biens, éducation, violence sexuelle et sexuelle, santé, et aide en espèces..

Préparation aux situations d'urgence au HCR

Le HCR accorde la priorité à la préparation aux situations d'urgence pour veiller à ce que tous les réfugiés et les déplacés internes touchés par une crise bénéficient d'une protection et d'une aide humanitaire de manière rapide, adéquate, efficace et digne. À cette fin, le HCR prévoit de :

- contrôler la capacité de ses opérations et de ses partenaires à répondre à des situations d'urgence, nouvelles ou en cours ;
- appuyer les systèmes inter- agences et mondiaux d'alerte rapide ;
- planifier les mesures à prendre au niveau local et national en collaboration avec les gouvernements des pays d'accueil et les partenaires, les autorités locales et les acteurs compétents, en cherchant tout particulièrement à évaluer et à compléter les capacités locales ;
- assurer une préparation aux situations d'urgence et une réponse de protection globale fondée sur les normes humanitaires, l'accès aux droits, la résilience

des communautés et la responsabilité à l'égard des réfugiés, des déplacés internes et des collectivités locales ;

- former les acteurs humanitaires et les préparer à appuyer la capacité des premiers intervenants et à se déployer rapidement dans les opérations d'urgence ;
- créer des systèmes et des itinéraires d'approvisionnement stratégiques, en tenant compte des marchés locaux et des obstacles juridiques et politiques à la circulation des personnes et des marchandises ;
- pré-positionner des stocks d'urgence afin de pouvoir déployer rapidement des ressources ;
- veiller à ce que les initiatives et les politiques prioritaires pertinentes – comme l'aide en espèces, les alternatives aux camps, le renforcement des moyens de subsistance et la collaboration avec le secteur privé – soit intégrées dans la réponse ;
- constituer des capacités de déploiement ou les renforcer à l'aide de listes d'agents bien formés, spécialistes de la protection, de la gestion des opérations d'urgence ou de questions techniques, mobilisables rapidement.

Réponse d'urgence

Le dispositif de réponse d'urgence de l'organisation est activé dès la déclaration d'un état d'urgence de niveau III par l'IASC, mobilisant l'ensemble du système, ou dès la déclaration d'un état d'urgence par le HCR. Pour que les ressources soient mobilisées le plus rapidement

possible, le HCR conserve les moyens nécessaires à l'envoi d'articles de secours à quelque 600 000 personnes dans un délai de 48 heures. Les articles de secours et les matériaux pour abris sont également achetés sur place ou dans la région concernée, si les marchés et les infrastructures le permettent.

Classification des situations d'urgence

Catégories du HCR : Le HCR distingue 3 niveaux dans les situations d'urgence, en tenant compte de l'impact sur les populations touchées, de la complexité de la situation et de la capacité de l'organisation à y répondre. La déclaration d'un état d'urgence par le HCR déclenche la mobilisation immédiate de ressources financières, humaines et matérielles pour aider une opération à faire face à la crise.

État d'urgence de niveau 3, à l'échelle du système : catégorie du système humanitaire international correspondant aux crises les plus graves, où la mobilisation de l'ensemble du système est nécessaire pour accroître la portée de la réponse et pour améliorer l'efficacité globale de l'assistance. L'état d'urgence de niveau 3 est déclaré par le Coordonnateur des secours d'urgence au nom de l'IASC, dont le HCR est un membre actif.

En outre, les équipes du HCR mobilisables en urgence peuvent être déployées dans les 72 heures pour gérer et coordonner la réponse et satisfaire les besoins les plus pressants des populations touchées. Ces équipes sont appuyées par des personnels techniques, spécialistes de la sécurité, de la lutte (prévention et réponse) contre la violence sexuelle et sexiste, de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), du programme, de la gestion des approvisionnements et de la gestion des ressources humaines. Des fichiers de spécialistes de la gestion des ressources humaines, des approvisionnements et du programme mobilisables en urgence ont été créés en 2015 et 2016. Des fichiers similaires,

« C'est une triste réalité : les nouvelles crises continueront selon toute probabilité à proliférer, exigeant une mobilisation rapide de ressources d'urgence, et il est peu probable que nous assistions à un règlement global, à grande échelle, des crises majeures au cours des 12 mois à venir. »

- Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, à l'occasion des Consultations avec les ONG, en juin 2016

Partenaires de réserve du HCR

- Agence fédérale allemande de secours technique
- Agence suédoise pour la protection civile
- CANADEM
- Centers for Disease Control and Prevention, États-Unis
- Commission Casques blancs, Argentine
- Conseil danois pour les réfugiés
- Conseil norvégien pour les réfugiés
- Corps suisse d'aide humanitaire, Direction suisse du développement et de la coopération
- Direction norvégienne de la protection civile
- Emergency.lu / Ministère des Affaires étrangères, Luxembourg
- Fondation Veolia Environnement
- iMMAP Inc.
- International Humanitarian Partnership
- Irish Aid
- Ministère du développement international, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
- Netherlands Enterprise Agency
- RedR Australie
- Save the Children Norvège

pour les finances et l'administration, seront constitués en 2017.

Le HCR dispose actuellement d'accords avec 18 partenaires de réserve, qui continueront d'appuyer les déploiements de personnel en urgence et de fournir des services techniques et des infrastructures, concernant par exemple les dispositifs

d'alimentation en eau et les sanitaires, les télécommunications, les énergies renouvelables, les bureaux et les structures d'hébergement. Pour assurer une réponse interorganisations coordonnée dans les situations d'urgence, le HCR continuera de participer activement aux travaux du Groupe des directeurs des services d'urgence, au sein de l'IASC. ■

Domaines d'intervention prévus en 2017	Principales réalisations visées en 2017
Réponse d'urgence, sécurité et approvisionnement	
Capacités, compétences et connaissances stimulées et perfectionnées	
Renforcer la préparation aux situations d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ■ 70 opérations utiliseront la liste d'alerte HALEP et l'outil de diagnostic pour évaluer leur niveau de préparation. ■ 10 opérations de pays à haut risque, désignées comme prioritaires, bénéficieront d'un appui sous forme de missions de préparation sur mesure et de sessions de formations sur les plans d'urgence, en visant particulièrement à évaluer et à compléter les capacités locales. ■ Une plateforme d'alerte précoce, d'analyse de la préparation et de planification de mesures d'urgence sera développée. ■ Les accords de type RERA seront testés avec des ONG partenaires.
Outils pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le manuel des situations d'urgence du HCR sera actualisé régulièrement et publié en arabe, espagnol et français. ■ Le Laboratoire d'urgence continuera à tester des approches novatrices en matière de réponse d'urgence, et en particulier les évaluations participatives et les retours d'informations obtenus grâce à la communication avec les communautés.
Formation sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence, la sécurité et l'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ 460 collaborateurs du HCR et d'organisations partenaires seront formés à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence grâce à : 3 sessions sur la gestion des urgences ; 1 programme de formation sur la direction des opérations d'urgence, destiné aux cadres supérieurs ; 3 formations consacrées à des régions ou pays spécifiques ; 3 formations sur la gestion des opérations d'urgence ; et 2 initiations aux sessions du HCR sur la réponse d'urgence. ■ 360 participants seront formés à la sécurité par : 2 programmes de formation à la gestion de la sécurité ; 2 sessions pour les conseillers à la sécurité sur le terrain ; 5 exercices de gestion de la sécurité ; 3 ateliers sur la gestion des risques sécuritaires ; et 1 formation sur la trousse de soins d'urgence, pour les conseillers à la sécurité sur le terrain. ■ 2 000 participants seront formés à la gestion de la chaîne d'approvisionnement via des formations en ligne et des ateliers. ■ Le Centre régional de préparation aux situations d'urgence (eCentre) de Bangkok animera 14 ateliers et stages à l'intention du personnel du HCR et de ses partenaires.





Domaines d'intervention prévus en 2017	Principales réalisations visées en 2017
Capacité et efficacité renforcées en matière de réponse d'urgence	
Optimiser la chaîne d'approvisionnement pour la livraison d'abris et d'articles de première nécessité en situation d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des articles de secours pour quelque 600 000 personnes seront disponibles dans les 7 stocks mondiaux du HCR, pour une expédition dans les 48 heures. ■ Des articles de première nécessité seront pré-positionnés dans des entrepôts régionaux à Djibouti et en Ouganda, en vue d'une livraison rapide dans les situations en cours de dégradation en Afrique de l'Est et de l'Ouest. ■ Les plans de préparation par pays seront reliés à la planification du flux d'approvisionnement, ce qui permettra de mieux prévoir les besoins d'urgence. ■ 15 spécialistes de l'approvisionnement seront formés à la réponse d'urgence et inscrits pendant deux ans dans le fichier du HCR sur l'approvisionnement en situation d'urgence. ■ Les règles d'approvisionnement seront ajustées afin de faciliter une réponse rapide aux situations d'urgence, grâce à des procédures simplifiées et une augmentation des achats sur place. ■ L'étude des capacités du marché local et régional et l'utilisation de l'aide en espèces en situation d'urgence seront renforcées.
Déployer des équipes mobilisables en urgence pour la coordination, la préparation et la réponse	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le HCR conservera une série de mécanismes souples, dont ses accords avec 18 partenaires de réserve, pour assurer des déploiements en urgence. ■ Plus de 200 collaborateurs issus des fichiers internes, dont le fichier d'urgence des cadres, le fichier de l'équipe de réponse d'urgence et les fichiers techniques regroupant des spécialistes de l'approvisionnement, des ressources humaines, de l'administration, des finances et du programme, seront prêts à un déploiement dans les 72 heures. ■ 12 collaborateurs permanents des services d'urgence, prêts au déploiement, continueront d'intervenir au sein d'équipes de base lors des premières réponses d'urgence pour assurer la direction, la coordination inter-agences et la protection, y compris la protection communautaire. ■ Des équipes préparatoires administratives ou spécialistes de l'approvisionnement seront prêtes au déploiement afin d'appuyer les opérations dans les pays où le risque de crise est élevé.
Partenariats interorganisations et stratégiques renforcés	
Comité permanent interorganisations (IASC)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le HCR continuera de participer, au sein de l'IASC, aux travaux du Groupe des directeurs des services d'urgence, de l'Équipe spéciale sur la préparation et la résilience et de l'Équipe spéciale sur l'action humanitaire régie par des principes, ainsi qu'à ceux du Groupe de travail des Nations Unies sur la gestion des crises et du Réseau de communication avec les communautés touchées par des catastrophes. ■ 90 participants seront formés dans le cadre de 2 programmes de l'IASC sur l'encadrement des équipes d'urgence et de 2 ateliers sur le renforcement de la protection et de la capacité de réponse des partenaires locaux.
Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le HCR continuera de participer et de contribuer activement aux travaux des forums du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. ■ Le Groupe directeur des Nations Unies pour l'évaluation de l'importance des programmes sera appuyé au travers d'une représentation effective au sein de l'Équipe chargée de la coordination des activités d'évaluation de l'importance des programmes.
Élaboration renforcée des politiques	
Politiques et procédures du HCR sur les interventions d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ■ La politique du HCR sur l'activation, la direction et les responsabilités en matière de réponse d'urgence sera révisée et actualisée en fonction des enseignements tirés des urgences de 2015 et 2016. ■ 2 évaluations en temps réel d'opérations d'urgence seront entreprises et les enseignements tirés seront intégrés aux programmes de formation et aux activités en cours.
Plus grande intégration de la gestion de la sécurité dans la culture de l'organisation	
Mettre en œuvre le plan d'action visant à renforcer la culture de la sécurité au sein du HCR	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les opérations feront l'objet d'évaluations régulières, destinées à garantir l'application des mesures appropriées de réduction des risques. ■ La politique en matière de sécurité sera révisée et des considérations relatives à la sécurité seront intégrées aux politiques pertinentes du HCR. ■ Les stratégies de réduction des risques sécuritaires pour les opérations seront régulièrement examinées et suivies, afin que les opérations soient prêtes à faire face à des menaces diverses et en mesure de répondre aux besoins des populations touchées. ■ Des instructions sur les politiques de l'UNSMS et du HCR en matière de sécurité seront communiquées aux cadres supérieurs, aux conseillers à la sécurité et au personnel. ■ Les structures et les équipements de sécurité continueront de répondre aux normes pertinentes et aux besoins organisationnels grâce à des évaluations techniques des équipements et à l'entretien d'un stock mondial d'équipements.



© HCR/Hélène Caux

LA SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION

Les activités et les programmes qui visent à prévenir les violences sexuelles et sexistes (VSS) et à y répondre sont placés au premier rang des priorités dès le début de toutes les situations d'urgence et sont planifiés, programmés et exécutés comme des éléments non négociables de la réponse du HCR au déplacement. Ces violences ont des conséquences qui peuvent être fatales, puisqu'elles se soldent parfois par des homicides, des suicides, une augmentation des taux de mortalité maternelle et infantile et une mortalité liée au sida. Dans ce cortège de conséquences néfastes figurent aussi la douleur physique, la souffrance affective et psychologique, auxquelles s'ajoute la perte du statut social lorsque les victimes de violences sont réduites à la misère, isolées et stigmatisées, même par leur propre famille.

Les mesures destinées à prévenir la VSS et à la traiter sont multidimensionnelles et complémentaires. La prévention n'est pas efficace sans mécanismes de réponse et la réponse ne peut produire tous ses effets sans prévention. L'action coordonnée d'un large éventail d'intervenants, dont les communautés, les représentants de la société civile et les organismes gouvernementaux, est donc indispensable.

Le HCR est fermement résolu à réunir tous les acteurs concernés pour mettre en place des dispositifs efficaces et accessibles de prévention et de traitement de la VSS. L'organisation continuera d'offrir un appui technique spécialisé aux opérations d'urgence, notamment en déployant des officiers de protection principaux (VSS), pour

assurer une prise en charge rapide, bienveillante et confidentielle des besoins. Il est fondamental d'adopter une approche non-discriminatoire en matière de prévention et de traitement de la VSS et l'organisation continue de promouvoir ce principe, pour qu'il devienne la norme dans toutes les opérations humanitaires.

La lutte contre la violence sexuelle et sexiste pendant et après les situations d'urgence humanitaire reste une tâche complexe, aux dimensions mondiales. Une réponse efficace à la VSS exige un leadership énergique, une volonté politique, une coopération à tous les niveaux, ainsi que des ressources et des compétences spécifiques. Lorsque ces facteurs ont été réunis dans des contextes humanitaires, il a été possible d'obtenir des résultats clairs et positifs. Le HCR continuera d'accorder la priorité au renforcement et à l'amélioration de son leadership et de ses approches dans ce domaine clé de la protection.

Réponse à la violence sexuelle et sexiste

Par son plaidoyer auprès des gouvernements et sa collaboration avec les partenaires et les communautés locales, le HCR continuera d'investir dans une série de services clés qui sont à la base des programmes de réponse à la VSS : soins médicaux, accompagnement psychosocial, sûreté et sécurité et accès à la justice. Dans le cadre de la réponse médicale, par exemple, il est possible de faire davantage pour assurer l'accès en temps voulu de toutes les victimes

à la prophylaxie post-exposition, de manière à prévenir l'infection par le VIH. L'accès rapide à des soins de santé mentale et à un accompagnement psychosocial permet aux victimes de faire face aux conséquences affectives et psychologiques de la VSS, comme le stress post-traumatique, la dépression, l'anxiété, la crainte, la honte et les pensées et comportements suicidaires. Les travailleurs sociaux issus de la communauté et les conseillères formées à cet effet, et issues elles aussi de la collectivité, jouent un rôle essentiel dans le soutien aux victimes et le HCR continuera à investir pour leur donner les moyens d'accomplir cette tâche.

L'accès à la justice est également un élément essentiel des activités de prévention et de réponse ; le fait de traduire en justice les agresseurs a des conséquences qui dépassent la victime individuelle, puisqu'on envoie ainsi un message fort aux communautés en faveur du respect de la loi. Néanmoins, l'accès des victimes à la justice peut être entravé par un certain nombre d'obstacles comme : le manque de moyens des organes de répression, qui n'ont pas toujours les connaissances et les ressources nécessaires pour répondre convenablement ; les difficultés rencontrées pour poursuivre les agresseurs ; la stigmatisation sociale et la peur des représailles. Cependant, des progrès importants ont été réalisés concernant l'accès des victimes aux recours judiciaires. Le HCR continuera d'offrir un soutien technique aux gouvernements, afin que les victimes qui cherchent à obtenir réparation puissent le faire en toute sécurité et rapidement.

L'organisation s'efforce d'assurer à toutes les victimes de VSS des environnements protecteurs et sans risques. Sachant que la création d'environnements protecteurs commence au niveau local, une sensibilisation accrue des communautés et un renforcement des capacités locales seront nécessaires pour prévenir et traiter la VSS. Ainsi, il faudrait mettre davantage l'accent sur le travail au sein même des structures communautaires et des institutions nationales existantes, afin de forger des partenariats avec les acteurs compétents ou de renforcer les partenariats existants.

Prévention de la violence sexuelle et sexiste

De même que les activités de réponse, les initiatives de prévention de la VSS peuvent sauver des vies et doivent être exécutées dès le début du déplacement. Pour accomplir ce travail de prévention, il convient de déterminer, d'analyser et de traiter les causes profondes de la VSS et les facteurs qui y contribuent. À cette fin, il est nécessaire de prendre des mesures immédiates mais également d'appliquer des stratégies de prévention soutenues à long terme, destinées à susciter des changements de mentalité et de comportement. Le HCR s'engage dans un certain nombre

d'activités de prévention aux côtés des communautés, de ses partenaires locaux et des autorités gouvernementales, notamment pour : assurer l'accès sans risque aux services essentiels, réduire les risques par une protection physique, promouvoir l'égalité des genres et s'attaquer aux insuffisances des cadres législatifs ou politiques en vue de faire cesser l'impunité.

L'intégration de mesures communautaires et respectueuses du genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH), aux abris, aux combustibles et à l'électricité peut également réduire l'exposition à des formes multiples de VSS. Par exemple, un éclairage suffisant, adapté, aussi bien dans les lieux publics qu'au sein des familles peut réduire le risque de VSS durant la nuit en améliorant la sécurité et la vie sociale. Si d'importantes innovations ont été apportées à l'éclairage public, il reste encore beaucoup à faire pour que les spécialistes sectoriels aient pleinement conscience de leur rôle dans la prévention de la VSS et y soient complètement familiarisés. À cette fin, l'organisation continuera à fournir des recommandations et des formations, à soutenir les idées novatrices et à renforcer la collaboration. ■



© HCR/Benjamin Loyseau

UNE AIDE VITALE

Aide en espèces

Le HCR a commencé à recourir à des aides en espèces au milieu des années 1980 et leur utilisation s'est étendue d'un secteur à l'autre et d'une région à l'autre. En 2014, l'utilisation systématique et élargie de l'aide en espèces est devenue une priorité de l'organisation et depuis, le HCR redouble d'effort pour améliorer l'utilisation de ce mode d'assistance. Le HCR mène aujourd'hui des interventions en espèces (IE) dans plus de 60 pays, sous des formes variées, allant d'allocations multi-usages à grande échelle à des programmes sectoriels plus restreints et à la distribution d'espèces pour renforcer la protection des personnes vulnérables relevant de la compétence du HCR.

L'utilisation accrue des allocations en espèces donne aux personnes qui ont peu de revenus, voire pas de revenus du tout, la possibilité de décider elles-

mêmes et dignement de la manière dont elles vont satisfaire leurs besoins. Cela contribue également à l'économie locale et favorise les relations positives entre les réfugiés et les populations d'accueil.

Si les distributions d'espèces se développent rapidement, on ne tire pas encore pleinement parti de ce mode d'assistance dans toutes les opérations et dans tous les secteurs. En conséquence, le HCR a élaboré une stratégie quinquennale pour l'institutionnalisation de l'aide en espèces (2016-2020) et une politique sur l'aide en espèces afin d'encourager l'utilisation systématique, étendue et novatrice des distributions d'espèces.

Le HCR se consacre actuellement à la réalisation de trois objectifs principaux :

1. Honorer l'engagement pris au titre du Grand compromis, qui est d'« accroître l'aide en espèces autant que possible, l'objectif étant de doubler le montant

des fonds programmés pour les distributions d'espèces dans les prestations d'aide d'ici à la fin de l'année 2020 ».

2. Continuer à accroître les connaissances et compétences en matière d'aide en espèces à tous les niveaux, dans toutes les fonctions et toutes les opérations, avec l'appui d'une solide infrastructure et d'initiatives de renforcement des capacités dans ce domaine. En 2020, toutes les opérations seront en mesure d'envisager et de mener des interventions d'aide en espèces comme elles le font pour l'aide en nature.
3. Appuyer les gouvernements des pays d'accueil, renforcer les partenariats stratégiques et nouer de nouvelles alliances pour étendre l'utilisation de l'aide en espèces dans le but de prendre en charge les besoins des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR en matière de protection et de solutions, et leur permettre ainsi de vivre dignement.

La pleine réalisation de ces objectifs nécessitera l'engagement actif des gouvernements des pays d'accueil et de l'ensemble des partenaires du HCR, notamment des institutions sœurs des Nations Unies, des ONG, des acteurs de développement, des prestataires de services du secteur privé et des réseaux et alliances pour l'aide en espèces. Le Haut Commissariat est fermement résolu à travailler dans le cadre de collaborations qui multiplient les synergies avec les différents acteurs et optimisent leurs avantages comparatifs. L'organisation veillera en outre à ce que, conformément au Cadre d'action global pour les réfugiés, les aides en espèces soient conçues de manière à tirer parti des systèmes de développement nationaux et des dispositifs de protection sociale existants.

Mise en œuvre des interventions en espèces

Pour réaliser ses objectifs clés, le HCR entend se concentrer sur un certain nombre de priorités en 2017 :

Appui spécifique à chaque pays

Le but à long terme du HCR est d'étendre l'utilisation systématique de l'aide en espèces à toutes les opérations. Au moins 11 pays supplémentaires (Afghanistan, Congo, République démocratique du Congo, Éthiopie, République islamique d'Iran, Kenya, Niger, Ouganda, Rwanda, Somalie et Soudan) bénéficieront d'un appui technique spécifique et soutenu en 2017 pour accroître le recours à l'aide en espèces. En outre, tous les pays menant des interventions en espèces recevront des conseils.

Préparation et réponse aux situations d'urgence

Le HCR envisagera systématiquement la possibilité de recourir à des distributions d'espèces à tous les stades de la réponse, des mesures de préparation aux solutions durables. Les efforts de préparation s'appuieront sur les réalisations de l'année 2016, comme les quatre études globales de faisabilité entreprises et les formations correspondantes assurées en Afghanistan, au Myanmar, au Nigéria et en Ouganda. Le HCR et ses partenaires tiendront compte des résultats dans des plans d'urgence, qui serviront de modèles aux interventions en espèces et aux mesures de préparation aux situations d'urgence. L'équipe inter-agences entreprendra d'autres études de faisabilité, notamment au Burundi et au Niger.

Renforcement des capacités du personnel et des partenaires

Le HCR renforcera les compétences et les capacités en matière d'aide en espèces, y compris chez ses partenaires, par des déploiements de spécialistes, des missions techniques et des formations. Quelque 650 agents,

Les interventions en espèces du HCR



Liban

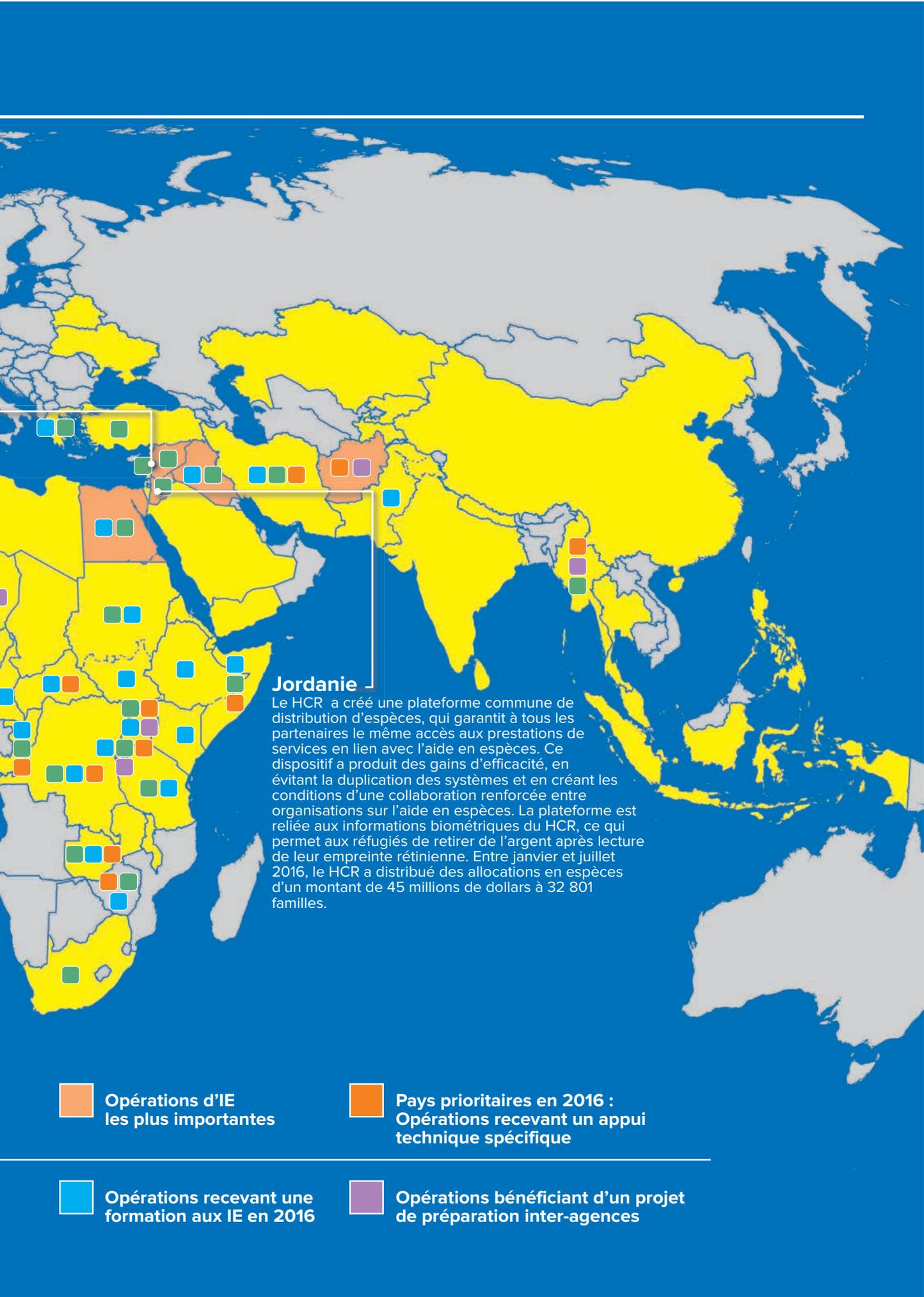
Depuis août 2014, le HCR-Liban a distribué des allocations en espèces à usages multiples à 27 000 familles syriennes, pour un total de 26 millions de dollars. Le HCR-Liban fournit en outre des espèces à des bénéficiaires qui ne sont pas syriens, des espèces pour répondre aux besoins supplémentaires pendant l'hiver et des espèces pour assurer la protection. Le bureau a mis au point un système de gestion des données et de traitement de l'information qui permet un contrôle financier grâce au suivi détaillé du parcours des espèces. Le système communique directement avec le système de la banque et les systèmes d'enregistrement des réfugiés et de gestion de l'aide du HCR.

Niger

Le HCR-Niger distribue actuellement des allocations en espèces à usages multiples aux réfugiés maliens accueillis dans deux camps, ainsi qu'une aide financière supplémentaire, allouée chaque mois, pour répondre aux besoins en moyens de subsistance et en énergie. L'objectif est d'étendre la distribution d'allocations à usages multiples aux nombreuses personnes vulnérables parmi les 60 818 réfugiés maliens accueillis au Niger, en tenant compte de leur capacité à subvenir à leurs besoins et sur la base d'une sélection socioéconomique. La distribution des allocations à usages multiples est basée sur une étude de faisabilité, l'utilisation d'un panier de dépenses minimum et l'élaboration de directives opérationnelles sur les interventions en espèces.

Opérations ayant budgété des IE en 2016
(données provisoires)

Opérations ayant des compétences en matière d'IE
(dans le pays ou dans la région)



Jordanie

Le HCR a créé une plateforme commune de distribution d'espèces, qui garantit à tous les partenaires le même accès aux prestations de services en lien avec l'aide en espèces. Ce dispositif a produit des gains d'efficacité, en évitant la duplication des systèmes et en créant les conditions d'une collaboration renforcée entre organisations sur l'aide en espèces. La plateforme est reliée aux informations biométriques du HCR, ce qui permet aux réfugiés de retirer de l'argent après lecture de leur empreinte rétinienne. Entre janvier et juillet 2016, le HCR a distribué des allocations en espèces d'un montant de 45 millions de dollars à 32 801 familles.

 Opérations d'IE les plus importantes

 Pays prioritaires en 2016 : Opérations recevant un appui technique spécifique

 Opérations recevant une formation aux IE en 2016

 Opérations bénéficiant d'un projet de préparation inter-agences

dont 50 collaborateurs d'organisations partenaires, ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation de l'aide en espèces en 2016 et ce nombre atteindra 850 – tous personnels confondus – en 2017. Le Haut Commissariat renforcera également l'appui technique aux opérations, sur la lancée des près de 300 jours d'appui technique fournis à une vingtaine d'opérations en 2016. L'aide en espèces sera également intégrée dans les formations, nouvelles ou existantes, en tirant parti du programme de formation sur les interventions en espèces auquel tous les membres du personnel ont eu accès en 2016.

Optimisation de l'efficacité, de l'efficience et de l'innovation

Le HCR évitera de créer des systèmes parallèles lors de l'exécution des interventions en espèces. En s'appuyant sur des mécanismes existants, l'organisation poursuivra une approche de distribution d'espèces commune au travers de prestataires de services financiers, approche apte à réduire les doublons et à accroître la coordination avec les partenaires. Cette approche, déjà appliquée en Jordanie et au Liban, garantit au HCR et à ses partenaires un accès direct et égal à des prestataires de services financiers. En tirant parti des moyens de transfert financiers ou mobiles du secteur privé, le HCR cherchera à accroître la mise en œuvre directe, qui s'est élevée à 214,6 millions de dollars en 2015. L'organisation renforcera également sa collaboration avec ses partenaires sur divers aspects, comme l'évaluation, l'analyse de la réponse, la sélection, la communication et le suivi avec les communautés, qui sont essentiels à la bonne exécution des interventions en espèces.

Contrôle financier solide

À l'issue de l'étude sur l'exécution de bout en bout des interventions en espèces, entreprise en collaboration avec PricewaterhouseCoopers en

Jordanie, au Liban et en Somalie, le HCR élaborera et mettra en œuvre un solide cadre de contrôle financier des interventions en espèces, lequel sera à terme appliqué dans toutes les opérations. Les initiatives s'appuieront sur les pratiques exemplaires, comme le système de gestion de l'information sur les interventions en espèces actuellement utilisé au Liban, conformément à la politique de protection des données à caractère personnel adoptée par le HCR pour les populations relevant de sa compétence.

Intégration des interventions en espèces dans les stratégies plus larges de protection et de recherche de solutions

Le HCR accélérera l'utilisation d'espèces pour renforcer la protection des personnes les plus vulnérables relevant de sa compétence, en s'inspirant des pratiques exemplaires, comme le programme de distribution d'espèces en vue de la protection mise en œuvre au Liban. L'organisation continuera d'inclure des considérations relatives à la protection dans tous les aspects de sa programmation, notamment par des analyses des risques en matière de protection, l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité et la protection des données. Le HCR cherche également à promouvoir l'intégration des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence dans les systèmes nationaux plus larges de protection et de sécurité sociale, en s'appuyant sur les réussites obtenues dans des pays comme le Costa Rica, la République islamique d'Iran et l'Ouganda. La formation à la protection au travers d'interventions en espèces et l'appui direct aux opérations pour faciliter l'élaboration de stratégies de protection se poursuivront et seront fondés sur les enseignements tirés en Afrique du Sud, au Malawi, au Myanmar, au Niger, au Rwanda, au Soudan et en Tanzanie en 2016.

Domaines d'intervention prévus en 2017	Principales réalisations visées en 2017
Besoins de base et services essentiels	
Interventions en espèces (IE)	
Donner aux opérations du HCR les moyens d'envisager et de mener systématiquement des IE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les opérations ayant des moyens limités pour mener des IE bénéficieront d'un appui ciblé pour évaluer, concevoir, mettre en œuvre et suivre ces interventions. ■ Les opérations ayant lancé des IE bénéficieront d'un appui pour remédier aux problèmes qui se présenteront en cours d'exécution. ■ Des spécialistes des IE seront déployés dans des opérations désignées comme prioritaires.
Assurer l'intégration des IE dans les fonctions du Siège	<ul style="list-style-type: none"> ■ La mise en œuvre du plan d'action relatif à la Stratégie d'institutionnalisation des IE (2016-2020) se poursuivra. ■ Le HCR renforcera sa capacité à intégrer l'utilisation des IE dans ses fonctions.
Continuer à renforcer la capacité d'évaluation, de mise en œuvre et de suivi des IE au sein du HCR	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le programme de formation aux IE acceptera 4 groupes en 2017 et des modules d'autoformation en ligne seront mis à la disposition de l'ensemble du personnel. ■ Les IE continueront d'être intégrées aux formations sectorielles. ■ Les IE seront intégrées aux formations concernant différents domaines fonctionnels, les situations d'urgence et pour les cadres supérieurs.
Entreprendre des examens et élaborer des outils ainsi que des instructions sur les IE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des examens destinés à faire le point dans des domaines comme la protection de l'enfance, la VSS et les moyens de subsistance seront entrepris pour guider l'élaboration de programmes dans ces secteurs. ■ Des instructions opérationnelles fondées sur des données probantes seront élaborées.

Constitution d'une base de données probantes et élaboration de recommandations

Le HCR et ses partenaires renforceront et encourageront activement les études communes, ainsi que les activités communes de suivi et d'évaluation, afin de rassembler des données probantes sur l'impact des interventions en espèces. Par exemple, l'examen de l'utilisation de l'aide en espèces pour les programmes de santé dans les opérations auprès des réfugiés a abouti à la conclusion suivante en 2016 : le succès d'un programme de santé faisant appel à des distributions d'espèces dépend de plusieurs facteurs qu'il convient d'étudier avant la mise en œuvre, en analysant par exemple les obstacles qui entravent l'accès des réfugiés aux services de santé. En 2017, les conclusions des études et bilans sur la protection de l'enfance, les violences sexuelles et sexistes, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), les abris et les moyens de subsistance guideront l'élaboration de directives opérationnelles sur l'utilisation des interventions en espèces dans ces secteurs.

Abris et zones d'installation

La Stratégie globale du HCR pour les zones d'installation et les abris (2014-2018) sera dans son avant-dernière année de mise en œuvre en 2017. Afin d'atteindre ses objectifs, l'organisation se concentre sur quatre grands domaines d'intervention :

1. La conception de réponses intégrées reliant les abris et les zones d'installation à d'autres secteurs cruciaux, comme la protection, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la santé, les moyens de subsistance, l'éducation et l'environnement.
2. L'amélioration de la réponse aux situations d'urgence de grande ampleur causées par des conflits, à travers le soutien au groupe sectoriel des abris opérant dans les pays et la coordination du groupe sectoriel global des abris.
3. L'élargissement de la gamme de solutions d'hébergement disponibles pour les opérations du HCR à travers le monde par la recherche et le

développement, et l'adoption de technologies novatrices.

4. La collaboration avec les partenaires compétents et d'autres entités au sein du secteur afin d'élaborer des méthodologies de recherche et de définir des pratiques exemplaires en matière d'abris et de zones d'installation.

La prise en charge des besoins des personnes relevant de la compétence du HCR en matière d'abris et de zones d'installation dans les situations d'urgence reste une priorité pour l'organisation. Parallèlement, le HCR continue de mettre en œuvre, en appliquant la méthodologie du « plan directeur » (voir *Glossaire*) des interventions intégrées et viables, reliées aux plans de développement nationaux et locaux des pays d'accueil. Cette approche encourage l'accès à des infrastructures – écoles, centres de santé et marchés – partagées et améliorées, au profit des réfugiés comme des communautés d'accueil. Par exemple, au Tchad, le HCR travaille avec les autorités locales et ses partenaires pour accompagner la transformation des camps d'Abonko et de Gondje en zones d'installation autosuffisantes. Il s'attache à faire le point sur la présence d'infrastructures communes, comme les établissements de santé et d'enseignement, et sur leur capacité de prise en charge des besoins de la communauté déplacée et de la communauté d'accueil.

Afin d'équiper les agents sur le terrain des outils nécessaires pour assurer ces réponses, le HCR continuera de renforcer les capacités de son personnel et de ses partenaires par des formations techniques spécialisées, intégrant des modèles de

plans standard pour mettre en place la boîte à outils sur l'aménagement des sites dans toutes les opérations exécutant des programmes relatifs aux abris et aux zones d'installation.

Compte tenu de l'importance croissante des déplacements en milieu urbain et des difficultés qu'il y existe à offrir une aide efficace dans ces contextes, le HCR renforcera sa collaboration avec ses partenaires, notamment avec les universités et le secteur privé. L'organisation cherchera également à mettre à disposition des outils pratiques pour assurer des réponses sectorielles en milieu urbain, notamment par la mise en œuvre d'accords d'hébergement et l'ouverture de centres collectifs. En s'appuyant sur les enseignements tirés dans des pays comme le Liban, le HCR est déterminé à explorer diverses méthodologies de recherche pour évaluer s'il serait possible d'utiliser l'aide en espèces dans les programmes d'abris mis en œuvre dans des contextes précis, propres à certains pays, et pour préciser l'impact de telles interventions.

En s'appuyant sur les réalisations précédentes, comme la mise au point de la tente familiale autoportante, et sur les enseignements tirés de la crise des réfugiés en Europe, le HCR poursuivra ses recherches et développera un kit standard d'aménagement pour l'hiver avec des partenaires comme la FICR et le CICR. Conformément à la Stratégie globale du HCR pour les zones d'installation et les abris (2014-2018), ces efforts viseront à appliquer des technologies innovantes, tout en tenant compte des pratiques culturelles et du mode de vie des personnes relevant de la compétence de l'organisation.

Des abris d'urgence aux solutions d'hébergement durables

Pendant des décennies, le HCR a dû répondre à des crises soudaines et fournir avec rapidité et efficacité des abris appropriés aux populations touchées.

Le HCR dispose de trois solutions d'hébergement mondiales : la tente familiale standard, la tente familiale à armatures et l'unité de logement pour les réfugiés. Ces types d'abris peuvent être déployés n'importe où dans le monde, selon le contexte.

S'il n'y a pas, dans le secteur des abris, de solution universelle, applicable à tous les contextes, les réponses d'urgence s'accompagnent souvent de la distribution de tentes. Les tentes ont une durée de vie limitée dans diverses conditions climatiques mais elles ont l'avantage de pouvoir être installées rapidement, ce qui permet aux personnes touchées de s'abriter aussi vite que possible. Cependant, une gamme de solutions d'hébergement est nécessaire pour répondre à l'évolution des besoins dans les différents contextes où le HCR mène ses opérations.

En outre, les programmes d'aide orientés sur des solutions plus durables et plus viables dans le secteur des abris revêtent une importance particulière. Ces programmes devraient privilégier, autant que possible, l'utilisation de matériaux disponibles sur place, ainsi que des compétences et techniques de construction locales. Pour faciliter cette évolution, le HCR a réalisé un catalogue répertoriant différents modèles d'abris, mis au point dans divers sites, contextes et climats. Cette publication aidera les spécialistes à mener une intervention par étapes dans le secteur des abris, à travers une planification et une mise en œuvre plus prévisibles.

Gestion des sites et coordination

Le HCR est résolu à répondre aux besoins des personnes relevant de sa compétence de manière coordonnée depuis le début des situations d'urgence, et à offrir une aide adaptée au contexte en évitant la répétition inutile des services à tous les stades du déplacement. Si de nombreux réfugiés vivent en milieu urbain – dans le monde, deux réfugiés sur trois vivent dans des villes, petites ou grandes – les zones d'installation de réfugiés en milieu rural font toujours partie du paysage du déplacement actuel, en particulier lors des situations d'urgence de grande ampleur.

En s'appuyant sur sa longue expérience de la gestion des camps et des structures similaires, et sur les enseignements tirés de la récente crise des réfugiés en Europe, le HCR travaillera avec les autorités nationales afin de les aider à se doter de moyens plus solides pour coordonner les activités de terrain et gérer les sites, tout en continuant à renforcer les capacités de son propre personnel et de ses partenaires. L'organisation veillera également à ce que des liens intersectoriels essentiels soient établis, par exemple avec la protection, le secteur WASH, la santé, l'environnement, l'éducation et les moyens de subsistance. Elle accordera la priorité à l'élaboration de recommandations et à la sélection de pratiques exemplaires, afin que les zones d'installation organisées et informelles soient gérées d'une manière efficace, viable et bénéfique pour les réfugiés, les communautés d'accueil et les systèmes nationaux. Cela inclura également un examen du déroulement, dans la pratique, de la fermeture des camps et du démantèlement des structures collectives.

Domaines d'intervention prévus en 2017	Principales réalisations visées en 2017
Abris et zones d'installation	
Les populations sont en mesure de satisfaire leurs besoins en matière d'abris et de zones d'installation de manière sûre, digne et durable	
Mettre en œuvre la Stratégie globale du HCR pour les zones d'installation et les abris (2014-2018)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 100% des pays sélectionnés (20 pays ciblés en 2017) élaboreront des stratégies globales pour les zones d'installation et les abris. ■ La méthodologie du plan directeur sera appliquée dans trois opérations supplémentaires.
Continuer d'assurer le perfectionnement professionnel du personnel et des partenaires chargés des abris et des zones d'installation afin de permettre la conception de réponses intégrées (politique sur les Alternatives aux camps et méthodologie du plan directeur)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une formation spécialisée sera assurée pour les personnels chargés des abris et des zones d'installation. ■ Les mesures d'atténuation de la VSS seront intégrées à toutes les formations relatives aux abris et zones d'installation. ■ La boîte à outils sur l'aménagement des sites sera mise en service dans toutes les opérations. ■ Des outils pratiques sur la mise en œuvre des programmes relatifs aux abris et zones d'installation en milieu urbain seront élaborés. ■ Des directives sur la distribution d'espèces dans le secteur des abris seront élaborées. ■ Un module complémentaire de formation en ligne sur les zones d'installation sera préparé.
Assurer le déploiement systématique de cadres spécialistes des abris et des zones d'installation au début des situations d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des experts techniques seront prêts à être déployés pour répondre aux besoins en cas d'urgence. ■ Les initiatives de rayonnement des talents seront renforcées et associées à des efforts de renforcement des capacités.
Améliorer la gamme de solutions d'hébergement disponibles pour les opérations du HCR	<ul style="list-style-type: none"> ■ La collaboration avec les partenaires compétents et des entités extérieures sera renforcée afin d'étudier et d'élaborer d'autres solutions novatrices. ■ Un kit standard d'aménagement pour l'hiver sera mis au point.

Santé publique

Assurer l'accès des réfugiés aux soins médicaux, à la fois en situation d'urgence et dans les situations de déplacement prolongé, est un élément clé du mandat de protection du HCR et une priorité opérationnelle. Alors que la méthodologie appliquée pour répondre à ces besoins dépend du contexte, le HCR offre un appui technique direct et des instructions opérationnelles aux opérations dans les pays et à leurs partenaires. Le déploiement rapide de spécialistes techniques de la santé dans les situations d'urgence pour lutter contre les principales causes de morbidité et de mortalité est déterminant pour l'efficacité de la réponse. La poursuite de l'intégration des réfugiés dans

les systèmes de santé nationaux restera également l'un des axes de travail prioritaires, comme prévu par la « Stratégie globale pour la santé publique (2014-2018) ».

Les maladies transmissibles constituent toujours la principale cause de morbidité au sein des communautés de réfugiés. Le HCR et ses partenaires poursuivent une stratégie globale de lutte contre les maladies et collaborent avec les programmes nationaux pour inclure les réfugiés dans les mesures de prévention, de détection et d'intervention. À cet égard, le HCR renforce également la gestion des cas, la mobilisation des communautés et les mesures de préparation et de réponse multisectorielles, comme les campagnes de vaccination liées à

des interventions dans le secteur WASH.

Le programme élargi de vaccination (PEV) est considéré comme l'une des interventions préventives présentant le meilleur rapport coût-efficacité pour assurer la survie des enfants. En 2015, la couverture vaccinale anti-rougeoleuse dans les camps de réfugiés s'est améliorée et a atteint 90 pour cent en moyenne ; les efforts entrepris en 2016 sont en passe d'aboutir au même résultat. Pour améliorer encore les services de PEV, le HCR continuera d'examiner l'efficacité de ses programmes, d'assurer des interventions en temps utile et de faire campagne pour une réduction des risques associés aux épidémies de maladies évitables au moyen de vaccins.

L'amélioration des taux de survie des enfants, notamment par la réduction de la mortalité évitable chez les enfants de moins de 5 ans au cours des six premiers mois des situations d'urgence, reste un objectif stratégique essentiel. Le taux de mortalité relevé par le HCR chez les moins de 5 ans en 2015 a été le plus faible depuis 2010. Cependant, 42 pour cent des décès déclarés dans les camps de réfugiés concernaient encore des enfants en bas âge, dont une forte proportion d'enfants âgés de moins d'un mois. Le HCR continuera donc à étendre et à renforcer les mesures visant à améliorer le taux de survie au cours du premier mois après la naissance, menant des interventions à faible coût et à fort impact, comme la protection thermique, la réanimation et l'initiation précoce à l'allaitement. En 2017, l'organisation a pour

objectif de maintenir ou réduire les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans 44 camps ou zones d'installation de réfugiés.

Le HCR renforcera la fourniture de services de santé procréative, considérée comme une partie intégrante de ses programmes de santé publique. À cet effet, l'organisation travaillera en collaboration avec ses partenaires, avec une extension rapide vers des services complets de santé procréative. L'amélioration de l'accès à des soins et des services obstétricaux d'urgence complets pour les victimes de violences sexuelles et sexistes, ainsi que de la qualité de ces soins et services, bénéficiera d'une attention particulière. Si l'offre de services continue d'augmenter, il est nécessaire d'améliorer leur qualité et leur utilisation.

Domaines d'intervention prévus en 2017	Principales réalisations visées en 2017
Besoins de base et services essentiels	
État de santé de la population amélioré	
Renforcer les interventions destinées à réduire l'incidence et l'impact des maladies transmissibles, y compris des épidémies	■ Des outils actualisés de suivi des PEV seront introduits dans au moins 10 opérations.
Améliorer l'accès à des services élargis de traitement des maladies non transmissibles au niveau des soins de santé primaires	■ Les sites accueillant des réfugiés bénéficieront d'un ensemble de services destinés à améliorer la gestion des maladies non transmissibles dans 6 pays (contre 3 pays en 2016).
Appuyer et renforcer la fourniture de services de santé mentale par l'intermédiaire de prestataires de soins primaires	■ L'intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaires sera menée à terme dans 5 pays dans le cadre d'ateliers interactifs de renforcement des capacités et de supervision.
Améliorer la diffusion de l'information sanitaire pour aider à la prise de décisions en matière de santé publique	■ Un système actualisé d'information sanitaire sera mis en service dans tous les pays concernés d'ici la fin 2017.
Les personnes relevant de la compétence du HCR ont un accès optimal aux services de santé procréative et de lutte contre le VIH	
Prendre des mesures pour améliorer l'accès aux services d'accouchement médicalisés	■ Le taux d'accouchements médicalisés sera supérieur à 90% dans 80% des pays où le HCR appuie les services de santé.
Étendre l'offre de soins néonataux essentiels	■ Au moins 5 sites dans au moins 3 pays appliqueront une gamme complète de soins néonataux essentiels.
Prendre des mesures pour améliorer l'accès à une gamme complète de services de lutte contre le VIH	■ Des services de traitement antirétroviral et de prévention de la transmission mère-enfant seront offerts aux réfugiés dans les sites de 3 pays où ces services ne sont pas assurés actuellement.

Partenariats et collaboration

Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez vous reporter au chapitre « Appui à l'action du HCR ».

Abris et zones d'installation

Le HCR s'attache tout particulièrement à forger des partenariats de longue durée afin d'assurer, en situation d'urgence, des interventions efficaces dans le secteur des abris. Le soutien de la Fondation Autodesk, de la Direction du développement et de la coopération (Suisse), d'ECHO et de Microdesk a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de solutions novatrices et durables relatives aux abris et aux zones d'installation. La poursuite de la collaboration avec le Programme pour les applications satellites opérationnelles (UNOSAT) de l'UNITAR continue à renforcer la conception et la planification des zones d'installation.

Le HCR intensifie son dialogue avec les universités et le secteur privé pour encourager le partage des connaissances techniques. Le Haut Commissariat travaille avec les autorités nationales et locales, aux côtés de partenaires comme ONU-Habitat au Kenya et au Mozambique, pour mettre en œuvre la méthodologie du « plan directeur » et assurer ainsi la prise en compte des réfugiés dans les plans de développement locaux. Élaborée avec l'Université de Stanford et Ennead Architects, cette méthode de planification ancre les réfugiés dans les services nationaux et locaux, dans les infrastructures et dans l'économie, ce qui permet d'atténuer une partie des effets négatifs, ou perçus comme tels, associés à l'aménagement d'une nouvelle zone d'installation, en particulier dans les milieux fragiles. L'application d'un plan

directeur est un processus continu, qui encadre la stratégie d'assistance globale. Dynamique, ce processus doit rendre compte de l'évolution des priorités, des mouvements de population et des profils démographiques et doit être régulièrement guidé par des évaluations détaillées et des consultations entre les diverses parties prenantes, dont les habitants.

Le HCR poursuit ses investissements pour améliorer la gamme d'abris et d'articles de première nécessité mis à la disposition des opérations dans les pays, par le biais de l'étude et de la mise au point de produits novateurs de concert avec le CICR et la FICR. L'organisation s'efforcera également de perfectionner l'unité de logement pour les réfugiés (RHU), une solution d'hébergement conçue pour durer trois ans et abriter une famille de cinq personnes, en collaboration avec *Better Shelter*.

Santé et nutrition

Le HCR est déterminé à améliorer les services de nutrition et de santé publique offerts aux personnes relevant de sa compétence. L'organisation s'efforce en priorité de satisfaire les besoins médicaux des réfugiés dans les situations d'urgence, tout en cherchant dans le même temps à intégrer les réfugiés dans les systèmes de santé nationaux. À cette fin, le HCR travaille avec les autorités nationales et dans le cadre des partenariats noués de longue date avec le FNUAP et l'UNICEF pour fournir respectivement des produits de santé procréative et des vaccins, tout en jouant un rôle actif en tant que membre du groupe sectoriel global de la santé, placé sous la responsabilité de l'OMS.

Le HCR est à l'avant-garde de la lutte contre le VIH dans les crises humanitaires et développe son partenariat avec le

Fonds mondial pour combler des lacunes critiques dans les services de traitement des infections dues au VIH, à la tuberculose et au paludisme en situation d'urgence. En outre, le HCR co-parraine l'ONUSIDA et conduit, conjointement avec le PAM, l'Équipe spéciale inter-agences sur la lutte contre le VIH dans les situations d'urgence humanitaire.

Le HCR collabore avec des instituts de recherche et des universités afin de soutenir les efforts visant à rassembler des données probantes pour améliorer les programmes de santé. En 2017, l'organisation s'associera également à des consortiums de recherche dans les régions Afrique et Moyen-Orient et Afrique du Nord pour mener des interventions évolutives dans le domaine de la santé mentale et du soutien psychosocial.

Sécurité alimentaire et moyens de subsistance

C'est en 2017 qu'auront lieu le lancement et la mise en œuvre initiale d'une stratégie conjointe du HCR et du PAM pour la période 2016-2020, visant à renforcer l'autosuffisance sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les situations prolongées. L'objectif de cette stratégie est de réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire et de permettre aux réfugiés d'acquérir davantage d'autonomie dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En 2017, le HCR et le PAM continueront, dans le cadre de leur collaboration, à affiner la méthodologie de ciblage pour veiller à ce que l'aide alimentaire parvienne aux personnes qui en ont le plus besoin.

Eau, assainissement et hygiène (WASH)

Le HCR assure la coordination du secteur WASH dans les interventions

destinées aux réfugiés et a conclu des accords d'intervention d'urgence pour les réfugiés (RERA) avec OXFAM et le Comité international de secours (IRC) afin d'encourager une fourniture plus prévisible des services essentiels en eau, assainissement et hygiène dans les crises qui touchent des réfugiés.

Le HCR est membre d'ONU-Eau et participe activement aux travaux de son groupe directeur mixte. Durant les situations de déplacement prolongées et dans les cas où les réfugiés sont accueillis au sein des communautés locales, la collaboration avec les organismes de développement continuera à renforcer la capacité du HCR à soutenir l'accès durable aux services WASH pour les réfugiés, par exemple en adoptant des technologies plus économiques. Ces partenariats encouragent également l'harmonisation de la prestation de services auprès des communautés d'accueil, ainsi que l'intégration des services WASH destinés aux réfugiés dans les structures nationales, conformément aux objectifs de développement nationaux.

Le mémorandum d'accord entre le HCR et l'UNICEF prévoit des formations conjointes sur les services WASH en situation d'urgence à l'intention de différents partenaires de réserve, comme le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), la DDC, *Irish Aid*, MSB et *RedR*. En 2017, le HCR continuera à travailler avec des universités et des instituts de recherche, le secteur privé et d'autres organismes, dont l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, le Fonds pour l'innovation humanitaire, ainsi que la *Tufts University* et les universités de Cranfield et de Loughborough, afin de mettre au point des solutions WASH économiques et viables.

Sécurité alimentaire et nutrition

Il importe d'entreprendre des efforts multisectoriels pour améliorer de manière significative et durable l'état nutritionnel et la survie des enfants. À cet égard, le HCR se concentrera sur les activités qui contribuent à la prévention de toutes les formes de malnutrition, tout en continuant à assurer le traitement des personnes qui souffrent déjà de malnutrition.

Une feuille de route pour la nutrition, regroupant les procédures, les directives et les interventions qui ont fait leurs preuves, guidera les activités en 2017. Le HCR continuera à mettre en place un cadre sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant qui impliquera des acteurs issus de tous les secteurs de manière à réduire les coûts tout en veillant aux besoins nutritionnels. Il agira par exemple, en renforçant les liens et les activités entre les services maternels et ceux chargés des soins et de l'alimentation du nourrisson; en accordant la priorité aux nourrissons et à leur famille pour l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux abris; en attirant l'attention des acteurs de protection sur les besoins particuliers du nourrisson

et du jeune enfant et en assurant un suivi attentif et coordonné des familles vulnérables.

Dans bien des contextes, les réfugiés ont un accès limité à la terre, à l'emploi et à la libre circulation. L'aide alimentaire est souvent une composante essentielle de leur sécurité alimentaire. Il est de plus en plus important d'assurer la qualité et la quantité de l'aide alimentaire et de cibler celle-ci sur les familles les plus vulnérables. Afin d'accroître l'efficacité et la précision de la méthodologie de ciblage, le HCR, en coopération avec le PAM, fera le bilan des expériences précédentes dans ce domaine et préparera des instructions globales mondiales sur le ciblage de l'aide alimentaire.

Il est indispensable d'assurer une surveillance efficace pour déterminer l'état nutritionnel des réfugiés et leur niveau de sécurité alimentaire et pour savoir s'ils ont recours à des stratégies d'adaptation néfastes pour subvenir à leurs besoins alimentaires. En 2017, le HCR actualisera ses systèmes de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour permettre une surveillance et une analyse élargies de la situation et des programmes.

Domaines d'intervention prévus en 2017	Principales réalisations visées en 2017
Besoins de base et services essentiels	
État nutritionnel et sécurité alimentaire améliorés	
Étendre l'utilisation du cadre sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et de la feuille de route pour la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les différents éléments du cadre et de la feuille de route seront mis en œuvre dans au moins 7 contextes de réfugiés.
Renforcer les liens entre les services de santé procréative et la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des programmes conjoints seront mise en place dans au moins 3 situations de réfugiés.
Développer les projets d'auto-suffisance axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des projets d'autonomisation visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition seront élaborés dans au moins 2 situations de réfugiés. ■ Les missions d'évaluation conjointes seront progressivement étendues afin de collecter plus d'éléments sur les stratégies de subsistance et d'autosuffisance appliquées au sein des communautés de réfugiés.
Améliorer la disponibilité des données afin de faciliter la prise de décisions en matière de nutrition et de sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les enquêtes nutritionnelles élargies standardisées (SENS) seront révisées après examen des données probantes recueillies entre 2011 et 2016.
Améliorer la programmation conjointe dans les pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des plans d'action concrets seront élaborés à l'issue de 75% des missions d'évaluation conjointes.
Renforcer la surveillance de la sécurité alimentaire dans le cadre des initiatives d'appui aux moyens de subsistance pour mieux en évaluer l'impact	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des informations sur la sécurité alimentaire seront recueillies dans certains projets cibles d'appui à l'autosuffisance et aux moyens de subsistance.
Améliorer les méthodes de ciblage de l'aide alimentaire destinée aux réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les méthodes de ciblage de l'aide alimentaire seront examinées et des directives élaborées.

Eau, assainissement et hygiène (WASH)

Dans les situations où le HCR offre des services d'urgence essentiels, en eau, assainissement et hygiène, aux personnes qui fuient la guerre et la persécution, le Haut Commissariat continuera d'assurer une réponse rapide et efficace en évaluant les besoins, en mettant à disposition des outils d'analyse rapide des données et en déployant des spécialistes en temps utile. De plus, le HCR augmentera le nombre d'articles WASH d'urgence disponibles au titre des accords-cadres d'achat et dans ses stocks mondiaux.

Dans les cas où le HCR fournit des services WASH de longue durée à des personnes en situation de déplacement prolongé, le Haut Commissariat soutiendra l'élaboration de stratégies pluriannuelles et de plans opérationnels à l'échelon des sites. Ceci, afin de déterminer les besoins et les lacunes, de mesurer les progrès réalisés au regard des indicateurs et de susciter un consensus sur les interventions à court terme (urgences), à moyen terme (sorties de crise) et à long terme (déplacements prolongés). Les stratégies et les plans opérationnels seront définis en collaboration, en tenant compte des principes de protection des réfugiés, de rentabilité et de viabilité. Les opérations dans les pays continueront

également à mettre en service des pompes à eau solaires et à mettre en œuvre des solutions d'assainissement avec valorisation des déchets, ainsi que des projets d'aides en espèces pour les services WASH si nécessaire.

Au titre de l'ODD 6, « Eau et assainissement pour tous », le HCR intensifiera son plaidoyer, en recommandant d'inclure les réfugiés et les déplacés en situation prolongée dans les plans de développement nationaux

portant sur le secteur WASH. La programmation fondée sur des données probantes sera renforcée par la poursuite de la mise en place du système de suivi de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, des enquêtes standardisées sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP), de la base de données sur les puits, de la cartographie des structures WASH et des outils d'évaluation des coûts, en vue d'une meilleure analyse des lacunes et d'une allocation des ressources en conséquence. ■

Domaines d'intervention prévus en 2017	Principales réalisations visées en 2017
Besoins de base et services essentiels	
Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu, et les populations touchées vivent dans des conditions d'assainissement et d'hygiène satisfaisantes	
Assurer une réponse rapide et efficace dans le secteur WASH en situation d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ■ 6 articles WASH d'urgence supplémentaires, d'usage courant, seront mis à disposition par des accords-cadres et dans les stocks mondiaux.
Renforcer la programmation fondée sur des données probantes	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les mécanismes de suivi (fiche de rapport mensuel et enquête CAP standardisée) seront mis en œuvre dans 6 pays supplémentaires pour améliorer l'analyse des lacunes et l'allocation des ressources.
Appuyer l'élaboration de stratégies WASH pluriannuelles et de plans opérationnels WASH à l'échelon des sites	<ul style="list-style-type: none"> ■ 3 pays prioritaires bénéficieront d'une aide pour élaborer des stratégies pluriannuelles et des plans opérationnels à l'échelon des sites, de manière à fournir une vue d'ensemble claire de la situation, des besoins et des lacunes, et des progrès par rapport aux indicateurs dans le secteur WASH, ainsi qu'une description des plans arrêtés, à court terme (urgences), à moyen terme (sorties de crise) et à long terme (déplacements prolongés).
Mettre au point des solutions WASH innovantes, économiques et viables dans les situations prolongées	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 opérations bénéficieront d'un appui pour faire avancer la mise en œuvre de pompes à eau solaires et de solutions d'assainissement avec valorisation des déchets. ■ 2 opérations bénéficieront d'un appui pour élaborer des programmes de distribution d'espèces dans le secteur WASH.

El Salvador : deux aveugles forcés de simuler des corps sans vie pour échapper aux menaces d'un gang

D'après un article d'actualité du HCR.
29 juin 2016

MEXICO, Mexique | Lorsque des voyous appartenant à des gangs armés jusqu'aux dents rôdaient autour de leur maison en El Salvador, Rosario et Victor*, tous deux aveugles, ont attrapé leur fille et se sont jetés au sol pour esquiver les balles.

Quelques minutes plus tard, plusieurs individus qu'ils ne pouvaient pas voir ont fait irruption dans la maison et se sont jetés sur eux alors qu'ils gisaient au sol, les uns sur les autres. Victor protégeait de son mieux Natalia, 10 ans, et Rosario, qui croyait leur dernière heure venue.

« J'étais paralysée, chaque partie de mon corps était morte », explique Rosario, qui pleure en se remémorant ces moments de terreur. « Mais nous avons compris que c'était la police et j'ai recommencé à respirer. »

Rosario et Victor avaient été harcelés par le gang qui exigeait un « loyer » de 500 dollars pour les deux instituts de massage qu'ils géraient dans la capitale salvadorienne. Lorsque la bande a multiplié par deux la somme exigée, la famille a fermé l'entreprise et a déménagé à plusieurs reprises pour tenter de se soustraire à ses bourreaux.

Mais le gang les a retrouvés à chaque fois, car ils étaient aisément repérables avec leurs cannes blanches. Reconnaisant leur vulnérabilité, la police a inventé une mise en scène macabre pour faire sortir la famille de sa maison sous les yeux attentifs du gang. Ils devaient simuler des corps sans vie.

En les plaçant sur des civières et en les recouvrant d'un linceul blanc, les policiers ont porté les membres de la famille un par un hors de la maison et dans les rues de leur quartier délabré.



© HCR

Rosario*, une réfugiée salvadorienne aveugle, pose sa main sur celle de son mari Victor.

« Je n'étais pas morte, mais c'était tout comme », explique Rosario. Après avoir quitté leur quartier, ils ont rejoint des milliers de gens fuyant les gangs de rue – ou « maras » – dont les crimes vont des assassinats, des viols et de l'extorsion au trafic de drogue, aux enlèvements et à la traite des êtres humains.

La police les a transportés à proximité de la frontière avec le Guatemala, laissant Rosario et Victor aux soins de Natalia. « Nous étions en sécurité mais sans rien d'autre que nos pyjamas », se souvient Victor. « Nous avions en tout et pour tout 20 dollars, empruntés lorsque nous avons passé la frontière guatémaltèque, guidés par notre fille. »

Une fois au Guatemala, ils ont dormi dans la rue, sans nourriture, durant deux jours. Ils ont ensuite été secourus par un chauffeur de camion qui les aidés à franchir la frontière avec le Mexique, où ils ont demandé de l'aide dans un refuge pour migrants.

Avec l'assistance du HCR, la famille a été transférée dans un centre d'hébergement situé dans une autre région du Mexique, mieux équipé pour accueillir les malvoyants.

« Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants fuient la violence des gangs au Salvador, qui est aujourd'hui l'un des pays les plus violents au monde », déclare Mark Manly, le délégué du HCR au Mexique.

« Comme Rosario et Victor, beaucoup ont fait face à des risques extrêmes et ont d'urgence besoin de protection. »

Le couple a demandé, et obtenu, l'asile au Mexique, où il a retrouvé une certaine tranquillité d'esprit. Rosario et Victor aimeraient relancer leur entreprise de massage, mais ils ont encore peur des gangs, dont le rayon d'action est très étendu. •

**Noms modifiés pour des raisons de protection.*